



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Picardie

LA LETTRE

D'INFORMATION

## LE TÉLÉ-RELEVÉ *arrive chez vous !*

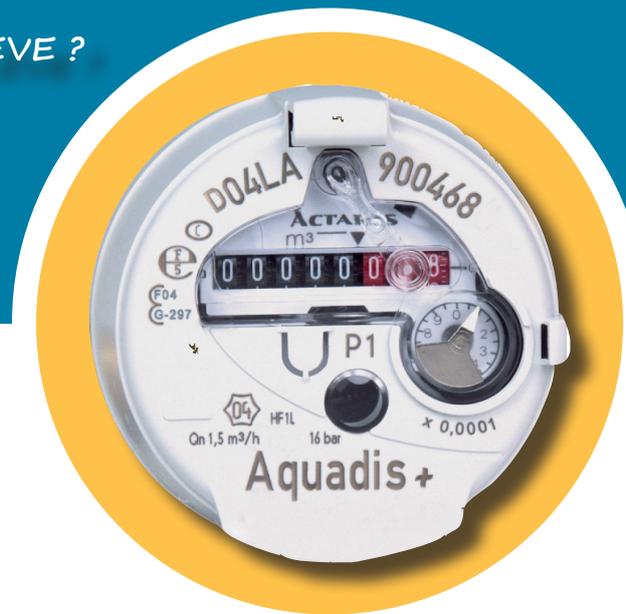


*Grâce à la télérelève de votre compteur d'eau connecté, vous êtes alertés en cas de fuite d'eau et vous bénéficiez d'un suivi au jour le jour.*

*Vous pouvez ainsi savoir exactement où en est votre consommation et la maîtriser, sans mauvaises surprises.*

### COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE DE TÉLÉRELÈVE ?

*Votre compteur d'eau individuel est équipé d'un émetteur spécifique qui transmet votre consommation d'eau journalière. Vous pouvez ensuite la consulter à tout moment depuis votre compte en ligne.*



### LES AVANTAGES DE CE SERVICE



*Vous êtes alerté par e-mail, sms ou courrier en cas de fuite pour plus de sécurité.*



- ✓ Le relevé de compteur se fait désormais automatiquement grâce à l'émetteur, même en votre absence.
- ✓ Vous n'avez plus besoin de prévoir d'être présent lors du passage du releveur pour plus de tranquillité.
- ✓ Votre facturation est établie en fonction de vos consommations réelles et non estimées pour plus de transparence.
- ✓ Vous suivez au jour le jour votre consommation sur votre compte en ligne pour faire des économies. Vous pouvez donc vous apercevoir très rapidement d'une consommation excessive due à une fuite ou liée à un changement dans votre mode de vie.
- ✓ Le télé-relevé est totalement pris en charge par votre service de l'eau.



# DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX SERVICES



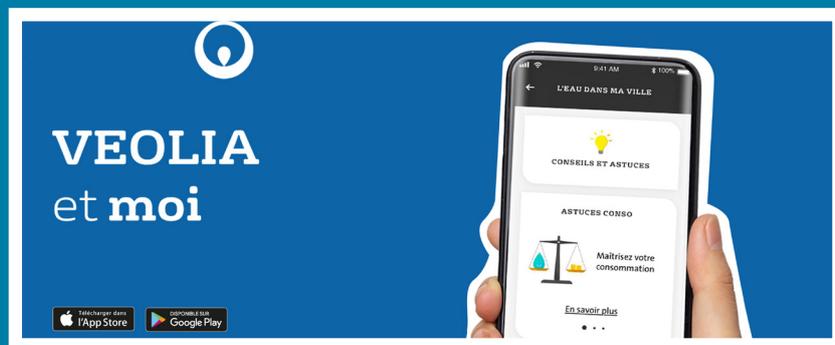
## 1 L'ALERTE FUITE

Elle s'adresse à tous les clients. Un courrier d'alerte vous est envoyé lorsque VEOLIA constate un dépassement de deux fois votre consommation moyenne mensuelle.



## 2 SERVICE + L'ALERTE DE SURCONSOMMATION

- . Vous fixez le seuil de consommation mensuelle ou journalière en litre par jour ou en m<sup>3</sup> par mois que vous ne souhaitez pas dépasser.
- . Un message d'alerte par mail et SMS vous est envoyé lorsque le seuil est franchi.



## >>> COMMENT PROFITER DE CE SERVICE ? <<<

Bénéficiez de ce service en créant votre compte \*  
soit sur l'application soit sur le site [www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)  
et accédez au suivi de vos consommations d'eau.

\* Une adresse courriel et un numéro de téléphone portable sont nécessaires pour la création de votre compte.



## POUR INSTALLER L'APPLICATION, FLASHER LES QR CODE :

APP STORE



PLAY STORE

Création *Kezakom.fr*



Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie  
ZAC du Parc - 4 Allée des marettes  
BP 70043 - 80532 Friville-Escarbotin cedex  
Tél 03.22.60.69.46

